



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique du logement

Question écrite n° 81115

## Texte de la question

M. Jacques Cresta attire l'attention de Mme la ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité sur le « Rapport 2015 sur l'état du mal-logement en France » de la fondation Abbé Pierre. Le rapport souligne les avancées faites depuis 2012, et notamment le passage des quotas de logements sociaux de la loi SRU de 20 % à 25 % dans les agglomérations tendues. Cependant, certains des engagements du « Contrat social pour une nouvelle politique du logement » publié par la fondation Abbé Pierre en 2012 et sur lequel le Gouvernement s'était engagé, attendent encore une réponse. L'action à mener pour résorber la crise du logement nécessite un volontarisme fort, inscrit dans la durée et qui suppose la coopération de tous les acteurs du secteur. À ce titre, la fondation Abbé Pierre propose de donner la priorité aux solutions autonomes et durables de logement (notamment les pensions de famille) plutôt qu'au renouvellement de l'hébergement d'urgence. Il souhaiterait connaître les intentions du Gouvernement sur cette question.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jacques Cresta](#)

**Circonscription :** Pyrénées-Orientales (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 81115

**Rubrique :** Logement

**Ministère interrogé :** Logement, égalité des territoires et ruralité

**Ministère attributaire :** Cohésion des territoires

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [9 juin 2015](#), page 4264

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)